

A l'aube de la nouvelle année, il est de coutume d'adresser ses vœux. Des vœux d'espérance, de lendemains meilleurs pour celles et ceux qui vivent des situations sociales et familiales difficiles ou qui doivent faire face à la maladie.

Des situations dramatiques

L'année 2005 nous a apporté son lot de catastrophes et d'horreurs : les conséquences du Tsunami, les accidents aériens, les attentats et bien d'autres drames qui secouent certains pays d'un bout à l'autre du monde. Plus près de nous, en France, des personnes ont péri dans des incendies à cause de logements insalubres. D'autres, trop nombreux vivent dans la précarité. Et fait aussi dramatique pour notre avenir et la cohésion sociale, nous découvrons aujourd'hui que même des personnes avec un emploi peuvent se retrouver Sans Domicile Fixe. Cette situation a ému l'opinion lorsque nous avons appris qu'elle existait aux Etats Unis. Aujourd'hui, c'est une réalité dans notre pays. Cela est d'autant plus inacceptable lorsque l'on apprend que certaines de ces personnes travaillent pour des collectivités locales, en particulier pour des mairies. Un élu de terrain comme le Maire, qui reste la personnalité la plus appréciée de nos concitoyens, ne



Pascal LANDREAT
Maire
Vice-président de la CAT

doit pas accepter une telle situation. Le cœur et la raison doivent toujours permettre de trouver une solution, car rien ne peut justifier un tel gâchis. Comment peut on se construire un avenir lorsque l'on vit ainsi, avec sa famille, dans l'incertitude du lendemain ?

Une place pour chacun

Pour toutes ces raisons à Pont-Sainte-Marie, nous mettons un point d'honneur à travailler au service de tous, afin que chacun puisse dignement s'intégrer et participer à la vie de la cité. Tout d'abord, nous travaillons avec l'équipe municipale à l'élaboration d'un Projet Educatif Local qui concernera tous les jeunes de la ville entre 3 mois et 18 ans. Deux dossiers importants sont lancés avec l'Espace d'Animation Sociale et Culturelle et l'Espace Petite Enfance. Pour les adultes en recherche d'emploi, nous développons notre Point Conseil Emploi qui permet de mettre en relation l'offre et la demande. Pour les aînés, nous avons le traditionnel repas annuel et le panier. En 2006, viendra s'ajouter un autre moment de rencontre avec le partage de la galette des rois. Et enfin, nous mettons en place à la suite d'une réunion publique qui a réuni 150 personnes âgées, un groupe de seniors qui souhaitent participer et donner son avis afin de dégager des pistes de réflexion sur les projets à venir. Ces quelques exemples démontrent qu'avec de la volonté et surtout de la solidarité qui doit commencer dans son propre entourage, nous pouvons agir et faire bouger les choses. C'est sur cette note d'espoir que je formule le vœu que chacun trouve sa place dans la société que nous devons construire, plus généreuse et plus fraternelle. A toutes et à tous, je vous souhaite ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes vœux de bonheur et de santé.

- p 2 Environnement**
Le développement durable
- p 3 Associations**
Harmonie de Pont-Sainte-Marie/Lavau/Creney
- p 4 Intercommunalité**
Equipes de réussite éducative
- p 5 Sport**
Futsal Pontois
- p 6 Economie**
Royal de Pont-Sainte-Marie
Les Compagnons Constructeurs
- p 7 Environnement**
Le tri, c'est l'affaire de tous
- p 8 Culture**
A lire
- p 9 Culture**
Exposition Talents Pontois
Exposition Fernando Franca
- p 10 Vie de quartier**
Secteur Debussy
- p 11 Histoire**
Il était une fois...
- p 12 Agenda**
A voir
- p 13 Dossier**
L'accueil petite enfance
- p 17 Actualité**
Bibliothèque Municipale
Téléthon
Voeux du Maire
Associations
Seniors
Pèle Mêle
Football
Ingrid Bétancourt
Personnel communal
Seniors
Quartier Debussy
Portrait
- p 26 Pratique**
- p 27 Conseil municipal**
Séance du 21 décembre 2005
- p 28 Etat civil**

Une priorité pour les années à venir

Quelle terre découvriront nos enfants et petits enfants dans quelques années ? Que leur laisserons nous ? Jamais l'action de l'homme n'a eu autant d'impact sur son environnement qu'aujourd'hui. C'est pourquoi la municipalité travaille actuellement sur un véritable engagement de la ville dans le cadre du développement durable

Le climat change, les ressources naturelles diminuent. Il y a de moins en moins de moyens et de plus en plus d'habitants. Ce modèle ne peut pas perdurer. Il doit faire place au développement durable afin de répondre à nos besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Qu'est ce que le développement durable ?

Le développement durable se résume pour certains à un concept écologique. Il privilégie la satisfaction des besoins des hommes et la réduction des flux de matières et d'énergie et donc, de la production de déchets. Les produits sont utilisés plus longtemps, plus rationnellement. Les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans la sensibilisation des consommateurs citoyens aux problèmes d'environnement et de développement durable. Depuis quelques années, la ville de Pont-Sainte-Marie s'inscrit dans cette démarche. En effet, depuis 2001, l'équipe municipale s'engage dans des actions, prémices d'un investissement plus fort. C'est ainsi

qu'un Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie a été créé en 2002. Celui-ci regroupe des habitants, des élus, des associations et des représentants de l'Etat travaillant de concert, sur l'amélioration du cadre de vie des Maripontains. La commune a également mis en place le tri sélectif en 2002 ainsi que la collecte des monstres en 2003 et celle des déchets verts en 2004. Des travaux de préservation du Parc Lebocey (14 hectares appartenant à l'Etat) ont été engagés en faisant travailler des jeunes sous le statut "chantiers d'insertion". Une politique d'entretien et de fleurissement de la commune instaurée depuis 3 ans a conduit la ville à l'obtention de "deux fleurs" en deux ans, et en 2005, au maintien de la "2^{ème} fleur" et à l'obtention de deux prix spéciaux régionaux : le prix régional de la cohésion sociale et le prix régional de mise en valeur du patrimoine. Dernièrement, la municipalité a adhéré à l'association des Eco Maires. Cette association regroupe les maires qui font de la défense de l'environnement et du développement durable, une des priorités municipales. Pont-Sainte-Marie est ainsi la quatrième ville auboise à adhérer à cette association.

CM 69 : urbanisation et développement durable

Cet engagement de la commune en faveur de l'environnement s'inscrit dans une démarche initiée depuis 2002 avec le dossier de l'aménagement du CM 69 (ancien camp du Moulinet). L'urbanisation de ce secteur de 17 hectares en zone d'habitations individuelles et collectives devra se faire dans le respect des notions inscrites dans un "cahier de recommandations". Pour ce faire, la ville a embauché le 1^{er} septembre dernier une chargée de mission. Jocelyne Gayaud travaille actuellement en partenariat avec trois étudiants de l'UTT qui apportent leurs compétences et leurs savoirs-faire techniques. Le cahier des charges qui doit voir le jour à la fin du premier trimestre recensera toutes les directives et les normes qui s'imposeront aux futurs aménageurs comme aux futurs propriétaires, notamment en matière de Haute Qualité Environnementale (HQE). "Il est grand temps que la prise de conscience se traduise dans les actes individuels et collectifs" explique Pascal Landréat. C'est pourquoi dans les semaines à venir, la ville compte également étudier les possibilités de soutenir la démarche initiée par Nicolas Hulot dans le cadre de l'opération "Un défi pour la terre" des collectivités. "Cette liste non exhaustive doit simplement permettre aux Maripontains de mieux appréhender la volonté de l'équipe municipale de s'engager à long terme dans cette démarche qui devient essentielle pour les années à venir" conclut le Maire. Le premier magistrat de la commune compte bien fédérer un maximum de citoyens autour de cette priorité.



Le camp du Moulinet : 17 hectares aménagés dans les normes HQE

Harmonie de Pont-Sainte-Marie/Lavau/Creney Un nouvel élan !



Pascal Cunin est l'instigateur de ce nouvel élan

L'année 2005 se caractérise par un nouvel élan que la société musicale, vieille de 130 ans, se devait de prendre

Ce nouvel élan, c'est d'abord la nomination d'un nouveau directeur, Pascal Cunin qui est également directeur de l'Ecole Municipale. Pascal Cunin a accepté de mettre au service de l'Harmonie son expérience et ses connaissances en direction d'orchestre ainsi que ses qualités musicales. Le nouveau directeur de l'harmonie est médaillé d'or en solfège et en trombone. Il est également titulaire des diplômes d'Etat de trombone et de direction d'ensembles à vent et il a déjà dirigé des harmonies dans ses précédents lieux d'affectation. Ce nouvel élan, c'est aussi l'arrivée sur les rang de nouveaux musiciens, de jeunes élèves ainsi que des adultes, qui viennent renforcer le noyau de musiciens de l'orchestre constitué aujourd'hui d'une trentaine de

mélomanes très motivés. Le travail de qualité fait par les membres de l'harmonie a été apprécié dernièrement lors du concert à Creney et lors du concert de la Sainte Cécile à Pont-Sainte-Marie. Si vous êtes musicien, que vous avez déjà fait partie d'un orchestre d'harmonie, vous pouvez rejoindre l'harmonie de Pont-Sainte-Marie - Lavau - Creney.

Les répétitions ont lieu tous les vendredis de 20 h 30 à 22 h 00 à l'école municipale de musique de Pont-Sainte-Marie, à côté de la mairie.

Renseignements au **03 25 80 28 96**.

Les dates à retenir

- > **22 janvier** : concert dans le cadre du festival "L'agglo en musique" - SAINT-JULIEN-LES-VILLAS
- > **20 mai** : concert de printemps - SALLE DES FÊTES DE PONT-SAINTE-MARIE
- > **Courant juin** : concert de quartier - LAVAU
- > **14 octobre** : concert - SALLE DES FÊTES DE CRENEY
- > **25 novembre** : concert de la Sainte Cécile - SALLE DES FÊTES DE PONT-SAINTE-MARIE



Les concerts de l'harmonie sont toujours un plaisir pour les amoureux de musique

Equipes de réussite éducative

Pour ne pas faire de l'échec scolaire une fatalité

Destinées aux secteurs scolaires sensibles, les équipes de réussite éducative doivent permettre de soutenir les enfants en difficulté afin de ne pas faire de l'échec scolaire une fatalité

Dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale impulsée par le ministre Jean-Louis Borloo, un nouveau dispositif a été mis en place au sein de l'agglomération troyenne le 15 novembre dernier. Lancées officiellement par Philippe Rey, Préfet de l'Aube et Pascal Landréat, président de la commission prévention et solidarité à la CAT, les équipes de réussite éducative sont destinées aux enfants et aux adolescents habitant les zones urbaines sensibles (ZUS) de l'agglomération troyenne. Ce programme de réussite scolaire vise à accompagner dès la petite enfance les élèves qui présentent des signes de fragilité et des retards scolaires en prenant en compte la globalité de leur environnement.

Détecter les enfants en situation d'échec scolaire

Afin d'identifier les enfants et les adolescents pouvant bénéficier de ce programme, une collaboration étroite entre les enseignants, les services sociaux, les réseaux d'aides aux élèves en difficulté (RASED), les conseillers d'orientation, les PMI... a permis de dénombrier 450 élèves en difficulté dans toute l'agglomération troyenne. "Les équipes de réussite éducative permettent de prévenir et de détecter le plus tôt possible les enfants en situation d'échec scolaire potentiel à partir de la maternelle, et de les orienter vers des actions de soutien personnalisée avec l'intervention, s'il le faut, d'éducateurs, de pédiatres, d'orthophonistes, de nutritionnistes..." explique Pascal Landréat. Les actions se situent essentiellement hors temps scolaire et l'accent est mis sur la parentalité et l'accompagnement à la scolarité, l'accès au droit, la citoyenneté, la santé.

La réussite éducative en chiffres

Les enfants concernés dans l'agglomération troyenne

- > 90 enfants âgés de 2 à 6 ans
- > 150 enfants âgés de 6 à 11 ans
- > 210 adolescents âgés de 11 à 16 ans

Les trois secteurs ZUS de l'agglomération concernés par les équipes de réussites éducatives

- > Chantereigne (*La Chapelle St Luc*)/Monvilliers (*Les Noës Près Troyes*)
- > Chartreux (*Troyes*)/Maugout (*St André les Vergers*) /Lisière (*Troyes*)
- > Sénardes/Jules Guesde/Vouldy (*Troyes*) et Debussy (*Pont-Sainte-Marie*)

Création de clubs "Coups de pouce"

Pilotées par la Communauté de l'Agglomération Troyenne et l'Etat, les réflexions des équipes de réussite éducatives ont privilégié deux axes pour l'agglomération troyenne. D'une part, la mise en place de clubs "Coups de pouce" qui mettront l'accent sur les apprentissages de la lecture et de l'écriture tout en conservant un aspect ludique. La ville de la Chapelle-Saint-Luc est la première à avoir mis en place ce dispositif dans l'agglomération. Elle devrait être suivie par d'autres communes très prochainement. Le deuxième axe favorisera quant à lui le travail du soir. Actuellement, celui-ci est expérimenté au collège Marie-Curie à Troyes avec l'ouverture de l'établissement en soirée qui permet d'accueillir une vingtaine d'élèves de 5^{ème} et 6^{ème}. Ceux-ci bénéficient d'un encadrement pour effectuer un travail personnel.

A Pont-Sainte-Marie, le Centre Social Debussy met en place chaque année une action autour de la parentalité, dont l'objectif est de permettre aux parents d'échanger entre eux ou avec des professionnels afin de mieux communiquer avec leurs enfants.





Photo souvenir des deux équipes avant le match

Créée en octobre dernier, l'association Futsal Pontois veut promouvoir et développer ce sport encore méconnu dans notre département auprès des jeunes et moins jeunes

L'idée a germé depuis un certain temps dans la tête de quelques "footeux" vétérans. Et depuis deux mois, c'est fait. L'association Futsal Pontois est née avec à sa présidence Mohammed Gounina et déjà une dizaine de joueurs. "Le futsal c'est l'appellation exacte de la pratique du football en salle. Mais des différences importantes, dans la façon de jouer font de ce sport,

une activité à part entière, avec ses propres règles. Le futsal n'est donc pas du football en salle, joué dans un gymnase avec les mêmes règles et le même ballon. Ce n'est pas du tout le cas, il y a beaucoup de différences" explique ce dernier.

Un rythme de jeu soutenu

La première grande différence vient des dimensions réduites du terrain, puisqu'il s'agit d'un terrain de handball. Le jeu est donc vif, rapide et le rythme est soutenu. Ensuite, cette discipline se joue à 5 joueurs, dont 4 joueurs de champ plus un gardien. Enfin, le ballon est en principe fait de cuir ou d'une matière synthétique. Il est plus petit que le ballon de football traditionnel et rebondit très peu. Les ballons de futsal sont spécifiques car ils permettent, de part leur faible rebond, un jeu au sol, plus technique. "Certaines personnes considèrent le football en salle comme un moment de détente, comme le parent pauvre du football. Demandez à des joueurs de "bon niveau" ce qu'ils en pensent. Ils sont bien souvent surpris par la rapidité d'exécution et la technique à employer" explique Serge, qui vient d'intégrer l'association. Loin d'être opposé, il est, au contraire, complémentaire au football car il développe la technique, et apprend à voir vite, réfléchir vite et agir vite.

Les anciens du TAF comme adversaires

Alors afin de faire connaître ce sport dynamique, les membres de l'association ont souhaité poser officiellement la première pierre de l'association grâce à l'organisation d'un match de gala entre les joueurs du Futsal Pontois et les anciens du TAF, le vendredi 2 décembre dernier. Le lever de rideau a été assuré par deux équipes de jeunes du collège Euréka et le coup d'envoi de leur match a été donné par Carl Tourenne, capitaine de l'équipe de l'Estac. Ensuite les deux équipes d'adultes se sont affrontées durant une heure sous les commentaires de Carlos Cassis, speaker officiel du Stade de l'Aube. Malgré un résultat de 14-7, le Futsal Pontois n'a pas démerité et s'est brillamment défendu face à une équipe constituée d'anciens joueurs du TAF, de l'ATAC et de l'ESTAC dont Djukic. Allez, encore un peu d'entraînement, et la revanche sera en faveur de l'équipe maripontaine !



Les Maripontains sont venus nombreux soutenir la jeune équipe de Futsal

Futsal Pontois
 Président : Mohamed Gounina
 Maison des Associations
 10150 Pont Sainte Marie
Tél : 03 25 81 20 54
 Les entraînements ont lieu tous les jeudis entre 12 h et 13 h 30 au COSEC de Pont-Sainte-Marie

Royal de Pont-Sainte-Marie

Un resto chinois nouvelle génération

Ouvert depuis novembre 2005, ce restaurant accueille les amoureux de la cuisine asiatique

Le Royal de Pont-Sainte-Marie est le restaurant le plus grand de la place troyenne avec près de 160 places, souvent complètes le samedi soir. Le concept de ce lieu attire les amateurs de la cuisine chinoise : un buffet à volonté pour une somme modique. Quant à la carte, il y a le choix : crevettes sauce piquante, cuisses de grenouilles, brochettes de poisson, nougat au sésame..., la cuisine est mijotée avec soin par la famille Vou. Vous apprécierez également ce cadre agréable. La lumière est douce, l'ambiance est sereine. La décoration est soignée. "Les meubles viennent tous du pays" précise Michel Vou, le fils du propriétaire. On y marche même sur l'eau... de l'aquarium qui sert de plancher.



Le Royal de Pont-Sainte-Marie
 97 avenue Jules Guesde
 10150 Pont-Sainte-Marie
03 25 80 04 91
 Ouvert 7 jours sur 7

**Les Compagnons Constructeurs Maisons Individuelles
 L'esprit compagnons !**

Depuis le 9 janvier 2006, les locaux de l'ancienne gendarmerie accueillent un pavillonneur

En 1979, Jean Petion, professionnel du bâtiment décide de créer sa propre entreprise. Le choix de la raison sociale sera guidée par le fait qu'il est un Compagnon du "Tour de France".



L'entreprise s'appellera donc "Les Compagnons Constructeurs Maisons Individuelles". Depuis, l'entreprise a prospéré et ce n'est pas moins de six agences à votre service dans l'Yonne, la Côte d'Or et maintenant l'Aube. "Nos maisons sont réalisées en traditionnel dans le respect des règles de l'art et le goût du travail bien fait" explique Jean Petion. Plus de 2 000 maisons ont été réalisées à ce jour et l'entrepreneur met un point d'honneur à respecter ses engagements vis à vis des clients, et à assurer un Service Après Vente rapide et efficace après la réception de la maison pouvant aller jusqu'à 2 ans. De plus, Les Compagnons Constructeurs" sont les premiers à bénéficier de la marque NF - Maison individuelle en Bourgogne. Cette marque est la reconnaissance du métier de constructeur et de la qualité de la maison. Alors, n'hésitez pas à pousser la porte des Compagnons Constructeurs, la maison de vos rêves n'est peut être pas loin !

Les Compagnons Constructeurs
 50 avenue Jean Jaurès
 10150 Pont-Sainte-Marie
03 25 45 22 36
 Du lundi au Jeudi : 9 h - 12 h - 14 h - 19 h
 Vendredi : 9 h - 12 h - 14 h 18 h
www.lescompagnonsconstructeurs.fr

Tri sélectif

C'est l'affaire de tous !



Dans les sacs jaunes, bien vidés de leur contenu, vous déposez tous les emballages recyclables : cartonnets, bouteilles en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires et aérosols



Dans les bornes d'apport volontaire, vous déposez les journaux, revues et magazines



INDESIRABLES, à déposer dans votre poubelle habituelle :

Sacs et films en plastique, pots et emballages en plastique et en polystyrène, couche-culottes, papiers salis et gras, boîtes de conserve contenant des restes, bouteilles d'huile en plastique, jouets en plastique...

Les emballages valorisables sont envoyés sur le centre de tri et de conditionnement de la Chapelle-Saint-Luc TRIVAL'AUBE où des opérateurs manuels vont les regrouper par qualité de matière : carton/PET/PEhd/ELA/alu/acier...

Ils sont ensuite expédiés vers des usines de recyclage et entrent dans la composition de nouveaux produits (non alimentaires).



Dans les bornes d'apport volontaire, bien vidés de leur contenu, vous déposez le verre, bouteilles, bocaux...



INDESIRABLES, à déposer dans votre poubelle habituelle :

Pots de fleurs, ampoules, vaisselle en verre, porcelaine et faïence...

Le verre n'est pas affiné en centre de tri mais est orienté directement vers les usines verrières où il retrouve une seconde vie.

A lire

Nouveautés littéraires

La bibliothèque Municipale vous propose des ouvrages à lire sélectionnés par les membres du club lecteur.
Bonne lecture !

“Souviens-toi Leah”

Yaël Hassan

Editions Folies d'Encre

Deux destins s'entremêlent, ceux de deux femmes juives, rescapées d'Auschwitz. Elles veulent revivre et murer en elles les blessures de tout leur être. C'est terrifiant et poignant. Elles arrivent à se reconstruire malgré tout, avec du temps, et l'amour d'un homme, juif lui aussi (*Edmée*).

Le destin de deux Femmes juives qui ont servi de "putes" aux nazis dans les camps après qu'elles aient vu toute leur famille partir vers les chambres à gaz. L'une d'elles, s'en sort et essaie de tout oublier en faisant l'amnésique et en se faisant passer pour la femme de Simon (un docteur qui cherche sa femme). C'est raconté avec tendresse et pudeur malgré l'horreur des faits (*Jocelyne*).

“Le monastère hanté”

Robert Van Gulik

Editions 10/18

Roman policier original de par son atmosphère exotique et le dépaysement de l'action.

On se laisse porter avec plaisir par ce récit jusqu'à son dénouement surprenant et inattendu (*Jean-Michel*).

“Le ciel des chevaux”

Dominique Mainard

Editions Joëlle Losfeld

Histoire poignante pleine de détresse mais aussi d'amour et de tendresse. L'héroïne a un passé confus, secret qui ressurgit le jour où elle croit reconnaître en un jeune vagabond, son frère disparu. Il a tout oublié et elle va s'efforcer de réveiller sa mémoire et renouer les fils de sa propre existence. Ce récit est construit avec beaucoup d'habileté et d'originalité. La réussite est totale, c'est vraiment un grand roman (*Nicole*).

“Ainsi va l'Hatteria”

Arnold Senou

Editions Gallimard

L'hatteria est un petit animal, le plus laid du monde, avec toutes sortes de crêtes, cornes ou ongles pour se protéger...mais il y a toujours des prédateurs... Dans le livre, l'auteur s'adresse à un jeune garçon noir d'Afrique, handicapé et qui bégaie. Il vit seul avec sa mère dans un village où chacun les considère comme responsables de tout ce qui leur arrive de fâcheux, de vrais porte-malheurs. D'où humiliations, accusations, brimades, rejets, persécutions en tous genres. C'est un livre à lire, même en se cramponnant...(*Edmée*).

“Nulle part, mais en Irlande”

Franz Bartelt

Editions Le Temps qu'il fait

L'auteur parcourt l'Irlande à bicyclette pendant ses vacances; vélo, camping, pubs, paysages, c'est classique...mais ce qui l'est moins, c'est la manière de le raconter ! En tout cas, c'est un régal de le lire : c'est à la fois léger et truculent, clair ou sombre, comme le temps, le tout est imprégné de pluie...et de Guinness, au milieu de paysages changeants et surprenants... voire odorants...(ce qui ne veut pas dire "parfumés") (*Edmée*).



“Les avenir”

Hafid Aggoune

Editions Farrago

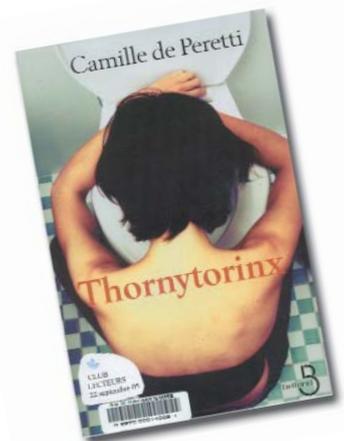
Le héros, Pierre Argan, raconte les trois ou quatre grands événements de sa vie : séparation d'avec sa mère, à deux ans, puis quand il eut dix-sept ans, l'arrachement de la jeune fille, juive et peintre qui fut son premier et unique amour. Il en a perdu tout souvenir, toute idée de sa propre identité, ne gardant qu'un sentiment d'attente, dans l'asile qui l'a recueilli depuis soixante-deux ans. La mort d'un compagnon réveille subitement ses souvenirs et lui redonne le goût de vivre (*Edmée*).

“Thornytorinx”

Camille de Peretti

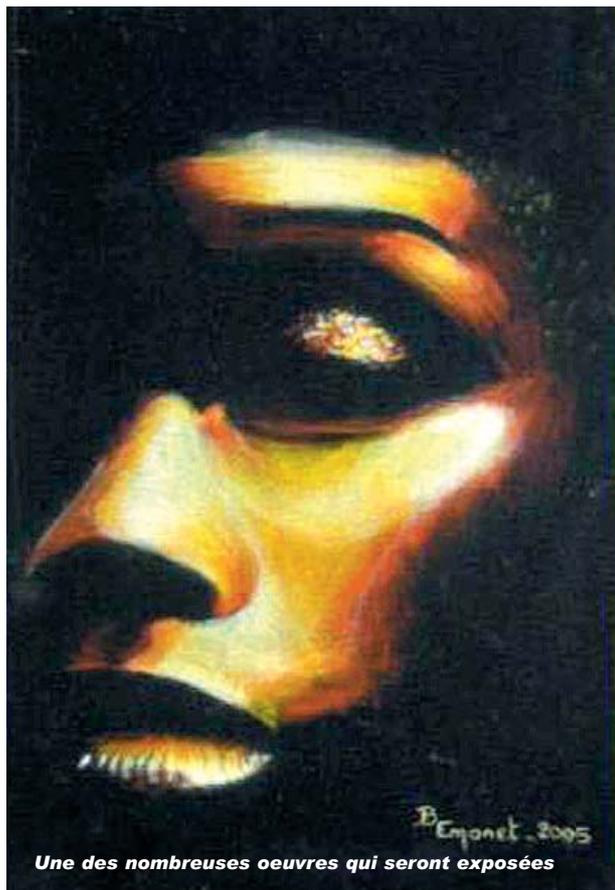
Editions Belfond

Récit d'une boulimique-anorexique : quand elle mange, c'est trop et mal, et elle se fait vomir tous les jours, plusieurs fois, et n'importe où. Elle est pleine d'angoisses et de complexes. D'abord, elle ne veut pas guérir, puis un psychologue lui suggère un moyen...qu'elle essaie...Le résultat...? A vous de juger ! (*Edmée*).



Exposition Talents Pontois

Une pluie de talents locaux



Une des nombreuses oeuvres qui seront exposées

Pour la quatrième année consécutive, près d'une trentaine d'artistes locaux exposeront à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie

C'est sans doute l'une des expositions de la ville les plus sympathiques. Depuis 2003, la ville de Pont-Sainte-Marie et Rachel Muller, maire adjoint chargé de la culture et de la communication mettent en valeur les artistes locaux à l'occasion de la manifestation "Talents Pontois". Des talents maripontains et des villes aux alentours seront ainsi réunis en février prochain pour exposer leurs oeuvres. A chaque nouvelle édition, le nombre d'exposants augmente et chaque année, de nouvelles passions sont ainsi partagées. La diversité est au rendez-vous : peinture, aquarelle, dessin, broderie, poterie, émaux, poésie, bijoux... Les élèves de l'école primaire Jean Jaurès viennent enrichir cette longue liste grâce au travail sur la mosaïque qu'ils ont effectué durant l'année scolaire. Des univers cosmopolites à découvrir sans modération !

Du 3 au 12 février 2006

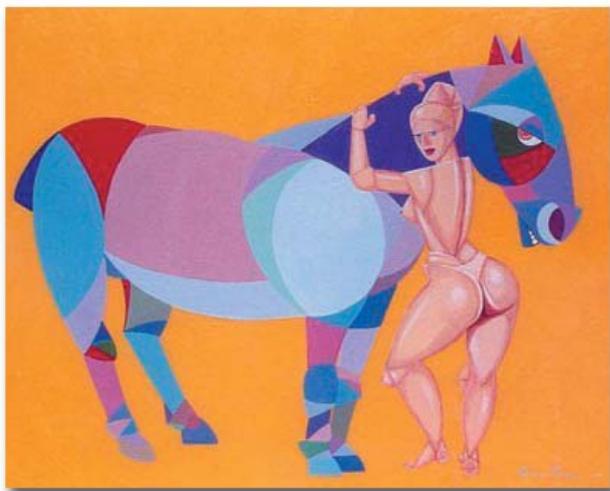
**Entrée libre tous les jours de 14 h à 19 h
Salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie**

Exposition Fernando França

Un brésilien à Pont-Sainte-Marie

C'est la première fois que l'artiste brésilien exposera en France. Et c'est notre ville qu'il a choisi pour se faire connaître

Fernando França est un homme qui respire la joie de vivre. Et cet état de fait se retrouve dans la plupart de ses oeuvres. Peintures, aquarelles, dessins, objets, il met dans chacune de ses oeuvres un peu de son enfance merveilleuse. Né dans l'Etat de l'Acre qui se situe dans la région amazonienne, l'artiste a eu une jeunesse heureuse, au contact de la nature et des animaux. Ces expériences inoubliables sont présentes dans son travail au niveau des couleurs, des thèmes, de l'humour. Les bandes dessinées ont été une autre source d'influence pour Fernando França. L'aspect ludique, le mouvement, ainsi que l'humour de quelques compositions, proviennent de son expérience comme dessinateur de BD.



Du 17 au 26 mars 2006

**Entrée libre tous les jours de 14 h à 19 h
Salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie**

Les habitants associés pour l'amélioration de leur quartier



Le quartier Debussy a beaucoup changé depuis 10 ans

Depuis dix ans, le quartier Debussy a connu une véritable métamorphose.

Afin de poursuivre le travail entrepris, la municipalité souhaite associer les habitants en créant des groupes de travail

Dans le cadre de l'amélioration du quartier Debussy, un programme d'actions a été réalisé depuis ces dix dernières années. Tout d'abord une réhabilitation du bâti en partenariat avec le bailleur Mon Logis a été entreprise. L'environnement urbain a été pris en compte grâce notamment à la création du forum central, de la Place des Quatre Saisons située entre les trois tours ainsi que l'éclairage public et les liaisons piétonnières. Le

facteur humain n'est pas oublié car de nombreux services de proximité se sont installés comme les commerces (boulangerie, pharmacie, bureau de presse et de tabac, supérette...), le Point Rencontre et le Centre Social Debussy créé en 1995 qui centralise une grande partie des actions relatives au Contrat de Ville.

Que veulent les habitants pour leur quartier ?

Aujourd'hui, il reste à poursuivre et finaliser la 3^{ème} phase du programme. Un état des lieux et un bilan de ce qui a été entrepris doit être tout d'abord réalisé. Ensuite, la municipalité souhaite engager une démarche de concertation et de participation des habitants. Ils seront ainsi associés au projet dans sa phase d'élaboration mais aussi dans le suivi. Plusieurs groupes de travail ont été créés autour de trois thèmes : l'environnement urbain, la sécurité et les loisirs. Plusieurs pistes sont dès maintenant lancées : création de nouvelles aires de jeux pour les petits, poursuite d'aménagements sportifs ou de loisirs comme le terrain de mini foot qui a été réalisé derrière l'immeuble "Les Acacias", création de places de stationnement supplémentaires, amélioration de la signalisation, aménagement de jardins familiaux, réduction de la vitesse sur les axes de circulation... Le projet devrait être écrit et présenté aux partenaires potentiels durant le 2^{ème} trimestre 2006. Alors, venez-vous aussi apporter une pierre à l'édifice afin de faire du quartier Debussy, un quartier où il fait bon vivre !

Les habitants du quartier sont les bienvenus pour faire partie des groupes de travail et apporter ainsi leurs idées et leurs suggestions.

Prochaines réunions de travail :

> **mardi 24 janvier 2006, 14 h 00**

> **mardi 7 février 2006, 14 h 00**

au Point Rencontre avec Rémi Erlar, chargé des politiques de la ville à la Mairie

Il était une fois...

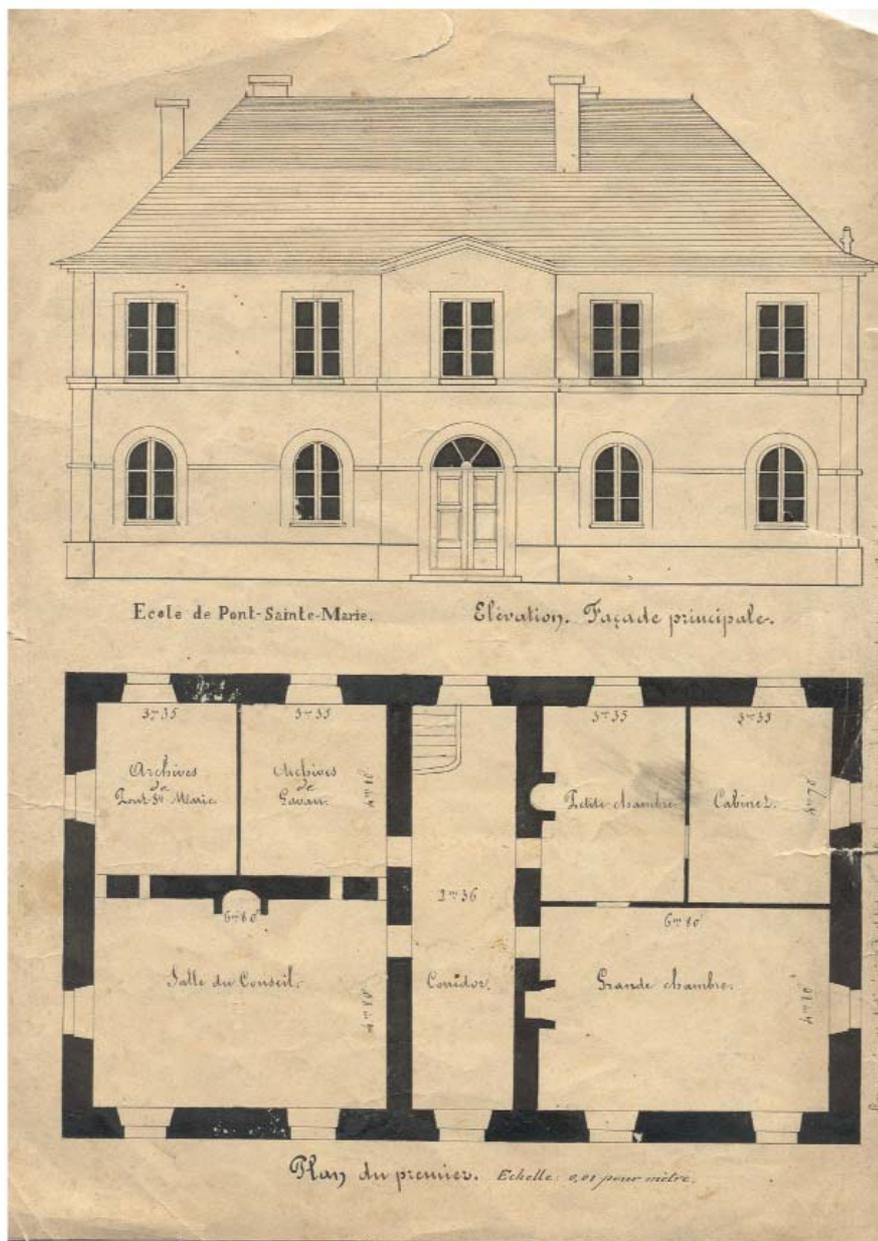
La construction de l'école

L'actuel bâtiment qui fait office aujourd'hui d'Hôtel de Ville était à l'origine l'école de Pont-Sainte-Marie

La décision de construire une nouvelle école à Pont-Sainte-Marie est prise en 1839. L'emplacement choisi relève d'une réflexion. La construction de l'école permettra d'exproprier et de démolir un vieux bâtiment qui masque l'église. Cela permettra de dégager le portail latéral de l'édifice religieux. Enfin le lieu choisi, face à la rivière et devant la place publique, donne l'espace et l'isolement nécessaire à une école tout en la situant sur la route de Lavau, commune qui participe à proportion d'un tiers au financement.

Malfaçons et vices de construction

La construction est confiée, après adjudication, à une entreprise de Pont-Sainte-Marie, dont le patron, Monsieur Sauvanet, est domicilié dans la Creuse. Une situation complexe va naître pour la municipalité. D'une part, une série de malfaçons seront constatées. Deux expertises seront nécessaires. Une première sera effectuée par Monsieur Rozaire en décembre 1852, une deuxième par Monsieur Millot en juillet 1853. Les deux architectes font des rapports accablants. La fraude semble évidente. "Nous terminons en déclarant qu'il existe dans les plans et devis à la maison d'école de Pont-Sainte-Marie des vices de construction qui sont du fait de l'architecte auteur de ce projet. Que la construction en elle-même présente des défauts et des vices qui sont de nature à compromettre la solidité et la durée de l'édifice dont il s'agit (...), qu'il y a fraude dans la fourniture de matériaux composant les gros ouvrages ; que ces fraudes sont cachées de manière à n'être



découvertes qu'en dégradant ou en démolissant...". Il apparaît que l'entrepreneur a substitué des matériaux, en remplaçant de la brique par de la craie, puis s'est rendu coupable de vices de construction : mauvais ensablement, charpente trop faible, manque de ferrement. Il sera condamné à reconstruire une grande partie du bâtiment. Les difficultés semblent terminées quand éclate l'affaire Botton. Botton, percepteur des communes de Lavau et de Pont-Sainte-Marie, a tout simplement détourné l'argent destiné à l'entrepreneur

Sauvanet. Si bien qu'une certaine ambiguïté plane concernant la responsabilité de ce dernier. Est-il complice ou victime du percepteur escroc ? L'analyse du dossier sur l'affaire Botton permettra d'en dire plus... !

Par Christian Lambart

Découvrez l'histoire de la ville dans la revue "Pont-Sainte-Marie, du village à la ville" éditée par la Vie en Champagne. Disponible en mairie au prix de 10 euros

Sorties de janvier à mars

29 janvier

> ASSOCIATIONS

Galette offerte par l'Amicale des Anciens Elèves de Pont-Sainte-Marie à 15 h 30 - SALLE PONT HUBERT

du 20 au 31 janvier

> MUSIQUE

MUSIC' AGGLO, ÉVÉNEMENT INTERCOMMUNAL

PROGRAMME



- > **Vendredi 20 janvier à 19 h 00 :** soirée d'ouverture patchwork - CENTRE CULTUREL À LA CHAPELLE SAINT LUC
- > **Samedi 21 janvier à 20 h 30 :** Musiques d'ici et d'ailleurs - SALLE DETERRE-CHEVALIER À SAINT PARRÉS AUX TERTRES
- > **Dimanche 22 janvier à 15 h 00 :** Temps danses - SALLE POLYVALENTE À SAINT JULIEN LES VILLAS
- > **Lundi 23 janvier à 20 h 30 :** Balades sud-américaines - SALLE DES FÊTES À ROSIÈRES
- > **Mardi 24 janvier à 20 h 30 :** Symphonique - SALLE GÉRARD PHILIPPE À SAINT ANDRÉ LES VERGERS
- > **Mercredi 25 janvier à 19 h 00 :** Accordéons - SALLE FERNAND DORÉ À TROYES
- > **Judi 26 janvier à 20 h 00 :** Ciné musique - SALLE DE SPECTACLE À SAINTE-SAVINE
- > **Vendredi 27 janvier à 20 h 30 :** Jazz-musique - SALLE SOCIO-CULTURELLE À LA RIVIÈRE DE CORPS
- > **Samedi 28 janvier à 20 h 30 :** Musiques d'harmonies - CENTRE MUNICIPAL AUX NOËS
- > **Lundi 30 janvier à 20 h 00 :** Musiques légères - SALLE DES FÊTES À BRÉVIANDES
- > **Mardi 31 janvier à 20 h 30 :** Clôture en ouvertures - SALLE DES FÊTES À PONT-SAINTE-MARIE

2 et 9 février

> BIBLIOTHÈQUE

Initiations au traitement de texte Word, de 10 h à 12 h - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3 et 10 février

> BIBLIOTHÈQUE

Initiations à Internet de 10 h à 12 h - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3 au 12 février

> EXPOSITION

Talents Pontois, entrée libre tous les jours de 14 h à 19 h - SALLE DES FÊTES

11 février

> BIBLIOTHÈQUE

Découverte musicale avec Pascal Cunin, directeur de l'Ecole Municipale de Musique à 10 heures - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

11 février

> ASSOCIATIONS

Repas asiatique pour l'année du chien organisé par le Centre Social Debussy. Tél au 03 25 81 51 89 - CENTRE SOCIAL DEBUSSY

18 Février

> ASSOCIATIONS

Soirée Saint Valentin organisée par l'Amicale pour les Loisirs, à 21 h 00 - SALLE DES FÊTES

23 février

> ASSOCIATIONS

Assemblée générale de l'UNRPA suivie d'un repas dansant - BOIS DU BON SÉJOUR

24 février

> ASSOCIATIONS

Défilé Carnaval "Médiéval fantastique" organisé par le Centre Social Debussy - CENTRE SOCIAL DEBUSSY

25 février

> ASSOCIATIONS

Soirée de gala organisée par l'US Sainte-Maure à partir de 18 h 45 - COSEC DE PONT-SAINTE-MARIE

25 février

> BIBLIOTHÈQUE

Contes d'Orient par Isabelle Cardon à 14 h 30. Entrée libre, tout public - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3 mars

> BIBLIOTHÈQUE

Réunion du club lecteur à 18 h 15 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

2 et 9 mars

> BIBLIOTHÈQUE

Initiations au traitement de texte Word, de 10 h à 12 h - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3 et 10 mars

> BIBLIOTHÈQUE

Initiations à Internet de 10 h à 12 h - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

11 mars

> ASSOCIATIONS

Tournoi de boules organisé par La Boule Pontoise - BOULODROME

16 mars

> ASSOCIATIONS

Concours de belote organisé par l'UNRPA - SALLE PONT HUBERT

17 au 26 mars

> EXPOSITION

Fernando França, entrée libre tous les jours de 14 h à 19 h - SALLE DES FÊTES



19 mars

> ASSOCIATIONS

44^{ème} anniversaire du Cessez le Feu en Algérie par la FNACA à 10 h 50 - MONUMENT AUX MORTS

25 mars

> BIBLIOTHÈQUE

Découverte musicale avec Pascal Cunin, directeur de l'Ecole Municipale de Musique à 10 heures - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

25 mars

> ASSOCIATIONS

Soirée couscous avec l'association Assofrani au profit des enfants du Niger avec exposition photos et maquettes, à 19 h 30 - CENTRE SOCIAL DEBUSSY

> DOSSIER



L'accueil petite enfance
Les services proposés par la Ville

Les services proposés par la ville

C'est toujours un véritable parcours du combattant pour les parents en matière de garde pour leur enfant. Qu'ils aient 3 mois ou 6 ans, l'accueil des enfants au sein de structures est toujours un souci

L'accueil des enfants est une des préoccupations majeures de la municipalité. En effet, celle-ci doit répondre aux attentes des familles maripontaines. Ces attentes liées à la gestion de temps de travail - ou de temps libre - impliquent un mode d'organisation adapté et évolutif. A Pont-Sainte-Marie, la municipalité essaie de garantir aux

parents la proximité des structures (implantées au cœur de la ville, à côté des écoles), la diversité de l'offre et la mixité sociale avec des tarifs accessibles à tous. Les familles de toutes catégories sociales s'adressent aux services de la ville pour obtenir une place en halte-garderie, des informations sur les assistantes maternelles... En s'adressant à la Mairie, les parents poursuivent plusieurs objectifs : ils cherchent un mode de garde sécurisé, en confiant l'enfant à des personnes qualifiées et veulent offrir à celui-ci des possibilités d'éveil, d'apprentissage et de socialisation. Les parents souhaitent bien entendu accéder à un mode de garde à un coût supportable. Voici un ensemble de solutions variées proposées actuellement aux Maripontains et les autres projets à venir en matière d'accueil.

HALTE GARDERIE

"La Coccinelle"

Rue Sarraill à Pont-Sainte-Marie

Tél : 03 25 80 30 23

12 places soit 131 enfants inscrits en 2005 (11 635 heures de garde)

La halte garderie est un lieu de rencontres pour les enfants de 3 mois à 5 ans.

Elle favorise l'accession à l'autonomie de l'enfant par le respect de ses rythmes individuels, elle donne l'occasion de jouer avec des enfants de son âge, de s'amuser avec des jouets qui ne sont pas les mêmes qu'à la maison, d'écouter des histoires ou de la musique, de faire des câlins ...

C'est un premier contact avec la vie de groupe, un apprentissage de la socialisation, une étape avant la scolarisation. C'est aussi un lieu d'écoute pour les parents qui souhaitent parler de leur enfant, échanger des idées, des conseils de jeux, et évoquer le sommeil, l'alimentation, la motricité, la propreté...

Un partenariat avec différents organismes contribue à la pérennité de la Halte-Garderie (La Protection Maternelle et Infantile et les intervenants spécialisés, les psychomotriciens...)

> Fonctionnement

Dans la limite de 20 heures par semaine, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h non stop

> Démarches à accomplir

Pas de démarche préalable à accomplir. L'inscription s'effectue au moment de la première venue sur la structure. Avant d'être accepté en collectivité, l'enfant doit avoir reçu les vaccinations obligatoires pour son âge. Lors de la première inscription, penser à vous munir du carnet de santé de l'enfant.



> Tarifs

Depuis l'application de la Prestation de Service Unique le 1^{er} janvier 2005, les tarifs sont proportionnels aux revenus des parents. La grande nouveauté de la PSU réside dans la signature d'un contrat entre les parents et la structure pour un accueil régulier et donc prioritaire. Les accueils ponctuels ou occasionnels ne sont pas soumis à contrat mais se font dans la limite des places disponibles. Les parents s'engagent sur un nombre d'heures par semaine et un nombre de semaines de présence de leur enfant pour l'année.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

21 assistantes maternelles sur la commune soit 77 enfants inscrits en 2005

L'assistante maternelle est une personne ayant reçu une formation adaptée. L'assistante maternelle est agréée et contrôlée par la DDASS. Elle peut garder à son domicile de 1 à 3 enfants de la naissance à 6 ans.

> Fonctionnement

Les conditions d'accueil sont négociées et contractuelles. Les horaires peuvent être adaptés aux besoins des parents.

> Démarches à accomplir

Vous pouvez vous procurer la liste des assistantes maternelles agréées en Mairie.

Pour obtenir l'allocation Aide à la Famille pour l'Emploi d'une Assistante Maternelle Agréée (A.F.E.A.M.A.), adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales.

> Tarifs

L'assistante maternelle est rémunérée par les parents "employeurs". Le salaire est calculé par enfant en fonction du nombre de journées contractuelles de présence. Les frais de garde sont librement consentis entre l'assistante maternelle et les parents. La loi fixe cependant un salaire minimum auquel il faut ajouter les frais d'entretien.

LE CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le centre de loisirs sans hébergement (C.L.S.H.) est une structure habilitée pour accueillir les enfants en dehors des périodes scolaires. Chaque C.L.S.H. développe un projet à thèmes afin de proposer aux enfants des actions culturelles et sportives sous forme de jeux.

1 090 enfants se sont inscrits aux CLSH en 2005.

Deux centres de loisirs vous sont proposés :

Centre de Loisirs Maternel "Le Petit Navire"
4 rue Pasteur 10150 Pont-Sainte-Marie
Tél : 03 25 81 51 65

Centre de Loisirs Primaire "Les Copains d'abord"
32 avenue Jean Jaurès 10150 Pont-Sainte-Marie -
Tél : 03 25 83 28 05

> Fonctionnement

Les deux centres de loisirs sont ouverts de 7 h 45 à 18 h, tous les mercredis et toutes les vacances scolaires. Un temps d'accueil est prévu en attendant l'arrivée des enfants de 7 h 45 à 9 h. Il en va de même entre 17 h et 18 h en attendant les parents.

> Démarches à accomplir

L'inscription se fait au Centre Social Debussy (secrétariat ouvert tous les jours sauf le samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Pour vous inscrire, vous devez fournir des bons CAF (si vous y avez droit), un certificat médical, une assurance extra-scolaire et le numéro de sécurité sociale de l'enfant.

> Tarifs

Tarifs variables (cantine ou sans cantine, bénéficiaire de bons CAF ou pas...)

LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Ce service municipal accueille les enfants avant et après la classe. La garderie est située dans l'école maternelle et fonctionne sous la responsabilité de la commune. En 2005, une soixantaine d'enfants ont bénéficié de ce service.

> Fonctionnement

Les horaires d'ouverture de la garderie sont les suivants : 7 h 30 - 8 h 50 / 12 h 00 - 12 h 30 et 13 h 00 - 13 h 50 / 17 h 00 - 18 h 00.

Les arrivées comme les départs peuvent s'échelonner pendant ces périodes.

Les structures sont fermées les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires.

> Démarches à accomplir

Les documents nécessaires à l'inscription (certificat de travail des deux parents, fiche médicale, attestation d'assurance extra scolaire) doivent être remis avant le premier jour de garderie au service périscolaire, à la maison Weber, rue Jean Jaurès, Tél : 03 25 46 47 18

> Tarifs

Ce service est gratuit.



LES ÉCOLES MATERNELLES

La scolarité obligatoire commence à 6 ans. Avant, l'école maternelle est donc facultative. Elle accueille les enfants à partir de 2 ans.

> Fonctionnement

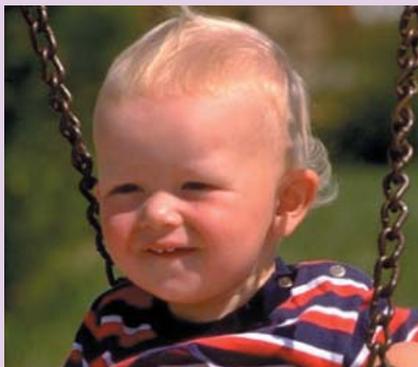
Elles sont gérées par la municipalité. La direction et l'enseignement sont assurés par du personnel de l'Education Nationale, instituteurs ou professeurs des écoles.

Ce personnel est assisté par des agents municipaux, agents spécialisés des écoles maternelles titulaires du certificat d'aptitude professionnelle à la petite enfance.

Le nombre d'heures scolaires est réglementé. Le matin de 9 h 00 à 12 h 00. L'après-midi de 14 h 00 jusqu'à 17 h 00.

> Démarches à accomplir

L'inscription s'effectue auprès du Directeur de l'école. Se munir d'un justificatif de domicile. Cette démarche se fait durant les mois de mai et juin qui précèdent la date souhaitée de scolarisation, sauf dérogation exceptionnelle (déménagement, mutation). Avant d'être accepté en collectivité, l'enfant doit avoir reçu les vaccinations obligatoires pour son âge. Lors de l'inscription, penser à vous munir du carnet de santé de l'enfant.



Soucieuse de répondre à tous les types de demandes pour l'accueil des tous petits, la ville va réaliser dans les mois à venir une nouvelle structure d'accueil

Le constat est connu. Les collectivités proposent aux parents des structures d'accueil de la petite enfance en nombre insuffisant. Aujourd'hui, 10 % des enfants de moins de trois ans vivant en France sont accueillis dans une structure adaptée. A Pont-Sainte-Marie, seule la halte garderie accueille un maximum de 12 enfants par jour. Cela se révèle insuffisant d'autant que les



projets de développement de la zone à urbaniser va amener dans les 5 ans à venir de nouvelles familles maripontaines. Ainsi, la municipalité a acté en conseil municipal du 30 mars 2005, la réalisation d'un espace petite enfance qui viendra combler le manque d'infrastructures existantes dans ce domaine sur la partie nord de l'agglomération (Creney, Lavau, Sainte-Maure...).

Création d'une crèche collective

Cette structure de 450 m² sera implantée au coeur de la ville, rue Narcisse Hautelin. Le programme est ambitieux et devrait répondre aux multiples attentes des familles et de nombreux professionnels et associations contribuant à la protection de l'enfance et de la famille. La municipalité va ainsi répondre à



un double objectif : tenir compte des demandes insistantes des parents en matière de garde d'enfants et mettre en place un service conforme à son projet social et éducatif.

35 places et une amplitude horaire plus large

En effet, cet espace multi-accueil s'inscrit dans un projet plus large, le "Projet Educatif Local" qui s'adresse aux 3 mois - 18 ans de toute la commune. Cette structure de 35 places comprendra un système de halte garderie et une crèche collective. Elle sera également plus souple dans l'adaptation aux besoins des parents avec une amplitude horaire prévue de 7 h à 19 h. Ce projet financé par la Communauté de l'Agglomération, la Caisse d'Allocation Familiale et la ville de Pont-Sainte-Marie devrait être opérationnel fin 2007.



L'espace situé à l'angle de la rue Narcisse Hautelin et Jules Guesde accueillera pour la fin 2007 l'espace multi-accueil

La bibliothèque étend ses services

La bibliothèque municipale a ouvert sa section DVD le 6 décembre dernier

Depuis sa création en 2000, la bibliothèque municipale de Pont-Sainte-Marie propose un vaste choix de livres. Elle complète son offre par des ateliers multimédias, l'accès à Internet et maintenant le prêt de documents multimédias (CD audio, cédérom et DVD). Dorénavant, les abonnés peuvent emprunter cinq livres ou revues et un document multimédia. Cette opération a pu se réaliser grâce à une collaboration avec la Bibliothèque Départementale de Prêt (Conseil Général) qui a prêté les 500 premiers disques, renouvelables trois fois par an. Par la même occasion, la municipalité s'est engagée par convention avec la BDP à doter sa bibliothèque d'un crédit d'achat supplémentaire de CD et DVD de 0,60 euros par an et par habitant. La ville a également obtenu de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) une subvention de 2 000 euros pour cette



création de fonds multimédia. Pour 2005 la ville, elle a investi cette année 5 000 euros. Ces crédits ont permis l'acquisition des 60 premiers DVD mais également du mobilier de présentation. Plus que jamais grâce à ces nouveaux supports, la bibliothèque répond de plus en plus aux demandes des utilisateurs de tous les âges et de tous les quartiers.

Téléthon

Plus de 1 500 euros de dons



Pour la première fois dans la commune, une journée d'action en faveur de l'AFM Téléthon a été organisée par l'Association Amicale pour les Loisirs

Les quines, double quines et cartons pleins se sont succédés tout l'après midi lors de l'organisation du loto du téléthon. Une centaine de personnes a répondu présent pour cette action de solidarité et a dégusté les pâtisseries en vente dans la salle. En tout, 17 parties et autant de gagnants qui ont reçu un lot. Le gros lot était un meuble, un confiturier Louis XIV en chêne offert par Côté Meuble (CAT le Menois de Rouilly Saint Loup). Au cours de la journée et en présence du maire, Jean Genevois, président de la ligue des anciens combattants a remis un chèque au nom de son association pour en faire don au Téléthon. Les bénéfices de cette journée ont représenté 1 352,90 euros, ajoutés aux dons, c'est une somme totale de 1 533,06 euros qui a été remise à la coordination Départementale de l'A.F.M. - Téléthon de l'Aube. L'association Amicale pour les Loisirs remercie tous les généreux donateurs : Côté Meuble - Le CAT de Menois, Ets Cultura, les terrasses de Baires, M.M. Coiffure, la boulangerie Coradin, la Marbrerie Pontoise, Ets Germaine, Jane's Fleurs, la charcuterie Huguier Frères, la Mairie de Pont-Sainte-Marie, la boulangerie Masson, Télé Radio Pontoise, librairie Totem ainsi que ceux qui ont désiré garder l'anonymat.

Voeux du Maire

Deux années déterminantes à venir

Lors de la présentation de ses voeux pour 2006, Pascal Landréat a dressé le bilan de son action et évoqué les projets encore à venir

Avec 80 % des engagements déjà réalisés depuis 2001, la municipalité va poursuivre ses projets pour les deux années à venir. Au programme, cinq grands thèmes. Tout d'abord, le développement urbain de la commune notamment le camp du Moulinet. Riche de ses 17 hectares, ce lieu sera aménagé en zone d'habitat composé de petits collectifs, de maisons de ville et de maisons individuelles. De plus, une résidence service destinée aux aînés sera construite. Le marché de définition sera arrêté cet année. Ensuite, une des grande priorité de la ville est de préserver les espaces naturels, principalement le Parc Lebocey. Cet espace de 14 hectares est actuellement réhabilité par le biais de chantiers d'insertion en attendant de pouvoir l'acquérir. Puis, grâce à la mise en place d'équipements structurants comme la salle de gymnastique, l'espace d'animation sociale et

culturelle et l'espace petite enfance, Pont-Sainte-Marie répondra aux attentes des Maripontains. Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, un Projet Educatif et Local est actuellement mis en place pour les 3 mois à 18 ans de toute la commune. Enfin, dans le domaine de l'économie, le maire souhaite développer le tissu industriel et artisanal. "Pour répartir de la richesse encore faut-il en créer" explique Pascal Landréat. Une réflexion est actuellement menée sur la création d'ateliers relais ou toute autre système qui permettra d'aider les artisans à se développer.



Près de 450 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité

Association

Un minibus au service des associations

Ce nouveau véhicule entièrement gratuit pour la ville a été sponsorisé par des commerçants et des artisans

Vous l'avez peut être déjà remarqué dans les rues de la ville. Pont-Sainte-Marie s'est dotée d'un minibus de 9 places, un véhicule flambant neuf aux couleurs des commerçants et des

artisans locaux. Ce véhicule a été gracieusement fourni par la société Visiocom qui l'a financé grâce à des annonces publicitaires peintes sur la carrosserie. Une idée originale qui va permettre aux associations de Pont-Sainte-Marie de se déplacer plus facilement.



Les entreprises participantes

Sans ses commerçants, entreprises et artisans, ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

- > Accès Bureautique - Saint Julien les Villas
- > Allo Taxi Pontois - Saint Julien les Villas
- > Appia Champagne - Troyes
- > Etablissements Grella - Pont-Sainte-Marie
- > Grodard Pâtisseries - Troyes
- > Mc Donald's M. Aucarsin - Pont-Sainte-Marie
- > MM Coiffure - Pont-Sainte-Marie
- > Pétale - Pont-Sainte-Marie
- > Pizzeria Il Ponte Vecchio - Pont-Sainte-Marie
- > Pont Hubert Immobilier - Pont-Sainte-Marie
- > Restaurant Le Bonzaï - Pont-Sainte-Marie
- > RG Son - Crenoy
- > La Sogep - Troyes
- > Zoom Photo - Pont-Sainte-Marie

Honneur aux anciens avec les paniers et repas de fin d'année



Au hasard des tables...

Cette année encore, le Centre Communal d'Action Sociale a offert un repas et un panier aux anciens de la ville afin de les remercier pour les services qu'ils ont rendus à la collectivité durant de nombreuses années

Pprès de 272 invités se sont rassemblés sur les coups de midi à la salle Pont-Hubert le 19 octobre dernier

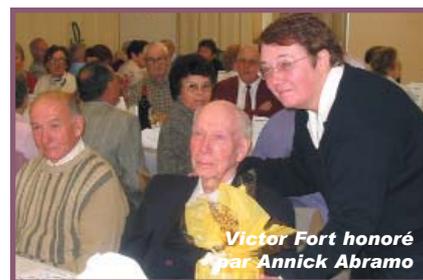
autour d'un délicieux repas de fin d'année préparé et servi par le Bois du Bon Séjour. Ce repas, offert par le CCAS et sa vice-présidente Annick Abramo, est un geste d'amitié et de reconnaissance envers les anciens de la ville. Dans son mot d'accueil, le maire a précisé que désormais la date du repas coïnciderait avec la Semaine Bleue, semaine nationale à destination du troisième âge qu'il compte mettre en place dès 2006. Avant de passer à l'apéritif, Pascal Landréat a salué les deux doyens de l'assemblée, Augustine Weber née en 1906 et Victor Fort né en 1912 qui fit partie de l'Harmonie pendant 25 ans.

530 paniers distribués

La distribution des paniers le 14 décembre dernier est venue compléter ce repas. 521 paniers gourmands ont été remis par les membres du CCAS, du Conseil Municipal et des bénévoles. Les paniers offraient un repas festif composé de confit de foie de volaille à l'armagnac, de terrine de pintade au cognac, de



Augustine Weber honorée par André Boucherat



Victor Fort honoré par Annick Abramo

confiture de figues et d'une bouteille de Bergerac blanc. Un bon d'achat auprès des commerçants de la ville est venu compléter cette corbeille.

Galette des rois

Pour la première année, la municipalité et le CCAS offrent aux plus de 70 ans une galette confectionnée par le CFA de Pont-Sainte-Marie,

Mercredi 1^{er} février à 15 h 00 à la salle Pont Hubert



Les paniers ont été remis par le maire et les membres du CCAS

Rétrospective de ces derniers mois

MOSAÏQUES



Depuis deux ans, l'exposition Mosaïques a évolué et accueille dorénavant des artistes confirmés de renommée nationale et internationale afin de sensibiliser le public à l'art de manière générale et surtout l'art contemporain. Ainsi du 7 au 20 octobre 2005, la ville de Pont-Sainte-Marie et Christian Noorbergen, commissaire de l'exposition, ont choisi de faire la part belle aux artistes figuratifs comme Poymerol, Gourouben et le colombien Aguilar. Des oeuvres expressives et viscérales avec le syrien Adam et plus abstraites avec Benrath et l'aubois Lamsweerde ont également trouvé toute leur place dans cette exposition de qualité. Et comme chaque année, la semaine culturelle (qui dure maintenant 15 jours) s'est conclue avec un spectacle d'humour. Le théâtre de la Muse, compagnie de Provins, a interprété "Ils s'aiment", une pièce créée par Pierre Palmade et Michèle Laroque, sous les applaudissements d'une salle comble.



CONGRES RÉGIONAL PHILATÉLIQUE

La ville de Pont-Sainte-Marie a eu l'honneur d'accueillir le 32^{ème} Congrès Régional de philatélie les 22 et 23 octobre 2005. Cette manifestation est d'une grande importance pour les associations philatéliques. Par manque de connaissance, la philatélie est trop souvent considérée comme une distraction passiste et donc sans attrait pour les jeunes. Une appréciation d'autant plus regrettable que cette activité est en réalité au coeur d'un vaste domaine culturel : de la connaissance des timbres-poste à l'art de les collectionner, il existe une multitude de centres d'intérêts et de motivation de recherches. A cette occasion, une exposition philatélique compétitive de qualité s'est tenue à la salle Pont-Hubert. Un bureau temporaire avec cachet spécial tenu par la Poste a été également exposé durant ces deux jours. Jean-Jacques Fricot, président de la Société Philatélique de l'Est s'est réjoui de la réussite de cette manifestation qui a accueilli un très large public.



Rétrospective de ces derniers mois

FLEURISSEMENT

Cette année encore, la ville de Pont-Sainte-Marie a été récompensée pour ses efforts fournis en matière de fleurissement et de propreté. La volonté affichée de l'équipe municipale d'améliorer le cadre de vie des habitants a conduit à concentrer les efforts de fleurissement sur des sites visibles par le plus grand nombre. Pour 2005, le jury régional a maintenu la deuxième fleur de la ville. Celle-ci est également récompensée par deux prix spéciaux régionaux : le prix régional de cohésion sociale décerné pour le quartier Debussy et le prix régional de mise en valeur du patrimoine décerné pour la mise en valeur de l'église. Pascal Landréat et Annie Hugerot, présidente du Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie, ont reçu ces récompenses le 26 novembre dernier à Chamery, dans la Marne, en présence du président de la Région Champagne-Ardenne, Jean-Paul Bachy.



11 NOVEMBRE

Dans le cadre du devoir de mémoire, la municipalité a invité à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre la jeune génération maripontaine.

Tout d'abord, Elisabeth To, élue au Conseil Municipal Enfant, a lu le message du ministre délégué aux Anciens Combattants. Puis Mathilde Gauvre a quant à elle, fait lecture du communiqué de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC). L'appel aux morts a été énoncé par Théo Mouton et Corentin Boucherat. Et pour la première fois, les enfants de la chorale du collège Euréka ont assuré les chants sous la direction de Martine Kahn, professeur de musique.



Football

Une école pour les plus jeunes

Depuis novembre dernier, l'Association Sportive de Pont-Sainte-Marie s'est dotée d'une école de football pour les 5-7 ans

Une quinzaine d'enfants s'est déjà inscrite à la nouvelle école de football créée au sein de l'ASPSM. Le club est composé de sept pré-débutants (5-6 ans) et de huit débutants (6-7 ans) qui comptent bien alimenter, dans quelques années, les équipes de football maripontaines. Tous les mercredis, ils évoluent sur le terrain de football du stade pour les entraînements. Tous ces jeunes foteux en herbe se retrouvent les samedis pour disputer des matchs amicaux. Et pour souder

les liens entre les parents et les enfants, l'école a déjà organisé un repas de fin d'année à la salle Pont Hubert. Si votre enfant a entre 5 et 7 ans, aime le football et

souhaite faire partie du club, n'hésitez pas à contacter Bruno Landréat, responsable de la section jeune de l'ASPSM au 06 26 15 28 37.



L'équipe de jeunes entourée de M. Decarsin, sponsor Mac Donald, Pascal Landréat, Maire de la ville, et les responsables de la section jeune

Ingrid Bétancourt

Encore un Noël sans elle



Cela fera 4 ans, en février prochain, qu'Ingrid Bétancourt citoyenne d'honneur de Pont-Sainte-Marie, est retenue en otage par les Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes

Les jours se suivent et se ressemblent depuis ce 22 février 2002, date à laquelle Ingrid Bétancourt, candidate à l'élection présidentielle en Colombie a disparu. Depuis, malgré une mobilisation massive, les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) ne sont toujours pas

décidées à libérer la française. A Pont-Sainte-Marie, nous n'oublions pas Ingrid. Après l'avoir nommée citoyenne d'honneur de la ville le 26 mars 2003, la commune continue son action. Depuis le début de l'année 2005, une pétition est mise à disposition à la mairie afin de sensibiliser l'opinion publique au sort de la jeune femme. Vous êtes plus d'une centaine à l'avoir déjà signée. Continuez à vous mobiliser !

Les otages en Colombie

Les chiffres officiels parlent de 1 440 enlèvements en 2004. L'Etat colombien ne fournit pas de statistiques sur ces disparitions, qui sont souvent le fait d'escadrons anti-guérilla, bénéficiant de la complicité de l'armée ou de la police.

A votre écoute !



Beaucoup de questions pertinentes ont été posées par les seniors lors de cette réunion

La municipalité a voulu donner la parole aux aînés par le biais de l'organisation d'une réunion

Près de 150 seniors ont répondu présents à l'invitation lancée par Annick Abramo, maire adjoint aux affaires sociales. Son objectif : écouter les doléances et suggestions de chacun afin de

les impliquer dans la vie de la commune. Trois points forts ont été abordés : la mobilité, l'isolement et les relations intergénérationnelles.

Des premières réponses ont été apportées notamment sur l'abaissement et l'entretien des trottoirs facilitant ainsi leur accès. Quant à l'isolement, Annick Abramo a émis l'idée de déplacements collectifs pour les courses. Concernant l'intergénération, l'objectif est de provoquer des interventions en milieu scolaire ou de loisirs autour d'occasions comme la Chandeleur et aussi de monter une chorale en se joignant aux élèves du collège Euréka. Suite à cette rencontre, le maire adjoint a proposé de mettre en place un groupe de travail d'une trentaine de personnes se réunissant mensuellement afin d'approfondir les projets.

Personnel communal

Un nouveau visage à la mairie

En fonction depuis le 1^{er} décembre 2005, Marie-Claude Jussot occupe les fonctions de directeur général des services

Pour faire suite au départ d'Anne-Marie Pavia en septembre de l'année dernière, la ville a embauché un nouveau directeur général des services en la personne de Marie-Claude Jussot. Alors que rien ne la prédestinait à une carrière dans la fonction publique (Madame Jussot a fait des études scientifiques), elle découvre le service public et

trouve sa vocation dans le service rendu à la population en intégrant la mairie d'Auxerre. Pendant un an, elle travaille au service comptabilité et financier avant de partir pour la ville de Saint-Florentin dans l'Yonne en 1975. Là, elle poursuivra sa carrière jusqu'à devenir attachée principale et sera nommée DGS en 1985. Après une trentaine d'années passées dans la ville icaunaise, Marie-Claude Jussot a voulu se lancer un nouveau défi en intégrant notre ville. Elle aura la tâche de diriger et de coordonner l'ensemble des services de la ville en concertation avec le Maire. Elle compte bien mettre à profit sa grande expérience en la matière pour répondre au mieux aux attentes des Maripontains.



Quartier Debussy

Une fresque pour Noël

Après la fresque réalisée sur le bâtiment de la bibliothèque municipale, le quartier Debussy enrichit ses actions avec la réalisation d'une fresque murale dans le passage du "tunnel"

Le projet "Tunnel" porté par le Centre Social Debussy, a été retenu dans le cadre de la programmation 2005 du Contrat de Ville de l'Agglomération Troyenne. Cette action consiste à améliorer le visuel du passage situé à proximité du Point Rencontre et de la Boulangerie par la réalisation d'une fresque murale. Ce travail effectué en partenariat avec Mon Logis, la Communauté de l'Agglomération Troyenne et la Caisse d'Allocations Familiales, permet de redonner une image positive du quartier Debussy, de redynamiser les réseaux relationnels et les partenariats associatifs et de responsabiliser les habitants sur l'amélioration de leur quartier.

Référence au sport et à la musique

Le principe retenu pour cette réalisation est la participation active des habitants du quartier et

notamment des jeunes, afin qu'ils puissent s'approprier ce projet. Un concours de dessin a donc été organisé sur le thème "sport et musique". Parmi les nombreux dessins reçus, trois lauréats ont été sélectionnés, Medhi Missaoui, Radja Belkacem et Brigitte Rault. C'est en s'appuyant sur leur dessin respectif que l'artiste Nicolas Crouigneau peintre résidant à l'atelier d'artiste du Centre d'Art Contemporain "Passages" a réalisé une seule et même œuvre, s'intégrant parfaitement au lieu. Pour ce faire, il a été aidé par les habitants du quartier qui avaient la satisfaction de voir le travail terminé pour la fin des vacances de Noël. Pour Pascal Landréat, il s'agit à chaque fois que cela est possible d'accompagner le travail réalisé sur le bâti par un travail sur l'humain.

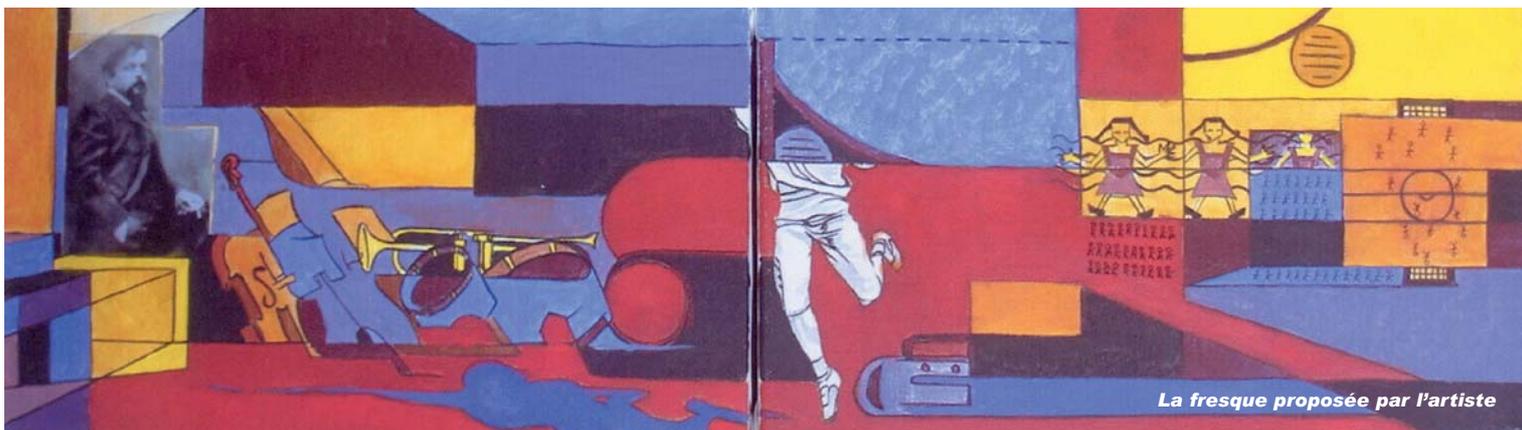
Passer de l'urbain à l'humain

Force est de constater que grâce à cette politique volontariste, le quartier Debussy connaît une véritable évolution depuis quelques années. "Un vaste programme de requalification urbaine du quartier a été entrepris depuis ces 10 dernières années et à chaque fois, le bâti est étroitement lié à l'humain. Aujourd'hui, il est grand temps de passer de l'urbain à l'humain, des bâtiments à ceux qui les habitent" explique le maire de Pont-Sainte-Marie. A cela, il faut ajouter le formidable travail réalisé entre



Nicolas Crouigneau a été choisi pour réaliser la fresque

tous les partenaires (Mon Logis, les éducateurs et travailleurs sociaux, les commerçants, l'Etat, la Police Municipale et Nationale). L'ensemble des partenaires et la municipalité s'emploient à poursuivre dans cette voie. Ainsi, la Mairie, le Centre Social Debussy, Mon Logis, Jeunesse et Détente et les habitants travaillent actuellement sur la troisième phase de requalification du quartier. Des groupes de travail ont été formés sur trois thèmes : l'environnement urbain, la sécurité et les loisirs. Chacun pour l'instant s'exprime et l'objectif est d'aboutir à la rédaction d'un programme au premier trimestre 2006. Ce travail de concertation et de participation permettra ainsi aux citoyens de mieux s'approprier les projets.



La fresque proposée par l'artiste

Portrait

Tamara, graine de championne



Tamara est une jeune fille douée en sport et à l'école, mais elle sait rester modeste

La gymnastique rythmique et sportive, c'est la grande passion de la jeune maripontaine Tamara Vallé

Tamara Vallé a 11 ans mais déjà un caractère bien trempé. Après la dissolution de son club à Crenay, Tamara a tout fait pour continuer son sport favori. Volontaire et déterminée, elle est dorénavant licenciée à Epernay. Mais comme elle ne peut pas aller régulièrement aux entraînements, elle s'exerce trois fois par semaine (les mercredi, samedi et dimanche) durant deux heures, à la salle de gymnastique au complexe Robert Royer, prêtée par la Mairie. Son entraîneur Alexia, qui ne se déplace que tous les quinze jours, lui adresse ses consignes par écrit. Tamara les respecte à la lettre.

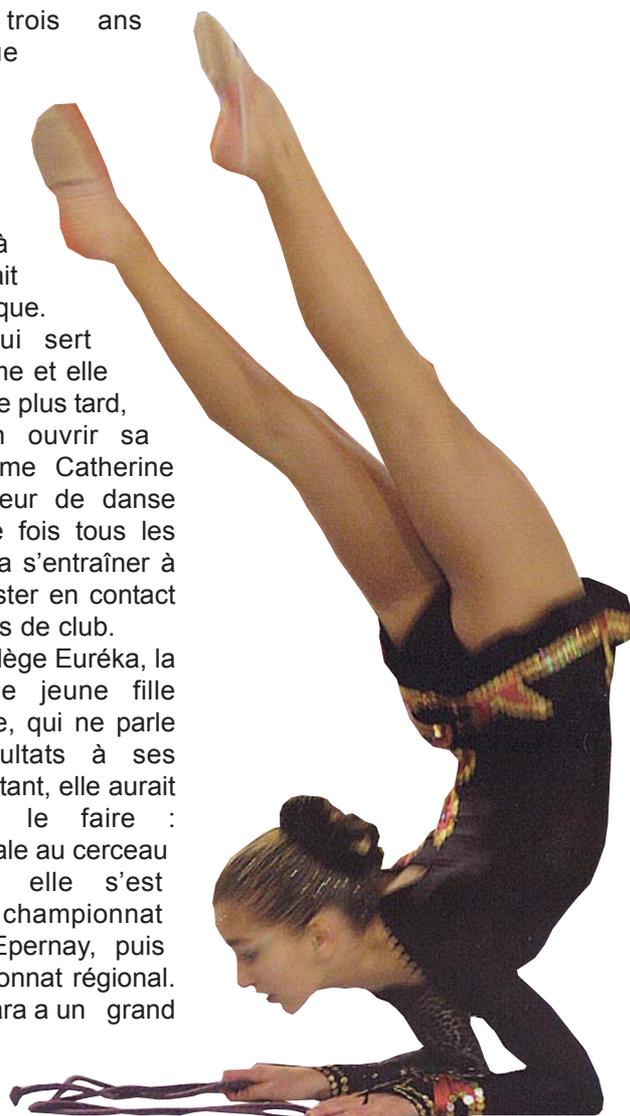
La gymnastique dans la peau

Tamara a commencé la GRS à

8 ans après trois ans de gymnastique acrobatique, discipline qu'a pratiquée également sa mère. Lorsqu'elle ne s'entraîne pas à la GRS, Tamara fait de la danse classique.

Cette discipline lui sert dans son programme et elle avoue volontiers que plus tard, elle aimerait bien ouvrir sa propre école comme Catherine Marle son professeur de danse qu'elle admire. Une fois tous les quinze jours, elle va s'entraîner à Epernay afin de rester en contact avec ses camarades de club.

Elève en 6^{ème} au collège Euréka, la gymnaste est une jeune fille discrète et modeste, qui ne parle pas de ses résultats à ses camarades. Et pourtant, elle aurait des raisons de le faire : championne régionale au cerceau l'année dernière, elle s'est classée 3^{ème} au championnat départemental à Epernay, puis 2^{ème} lors du championnat régional. Nul doute que Tamara a un grand avenir sportif devant elle.



Permanences des élus 2006

L'équipe municipale assure des permanences tous les samedis matin à la mairie, de 9 h à 12 h. Lieu d'écoute et d'échanges, ces permanences permettent de vous informer et de recueillir vos remarques, vos questions et vos suggestions.

Vous trouverez ci-dessous le tableau des permanences jusqu'à juin 2006.

Samedi 21 janvier : Annie HUGEROT et Florence VERRIERE
Samedi 28 janvier : Michel FOURTEMBERG et Léon RENTMEISTER
Samedi 4 février : André BOUCHERAT et Stéphanie BOCQUET
Samedi 11 février : Florence SCHERER et Alain MANSARD
Samedi 18 février : Rachel MULLER et Zaïna MOUKBEL
Samedi 25 février : Annette SOUTON et Martine OLIVAIN
Samedi 4 mars : Annick ABRAMO et Gérard COMANDINI
Samedi 11 mars : Jean-Michel PALENGAT et Michel WANWETTS
Samedi 18 mars : Frédy MERCY et Denis DELANCHY
Samedi 25 mars : Jean-Claude TOURNOIS et Claude ARTELESA
Samedi 1er avril : Rachel MULLER et Stéphanie BOCQUET
Samedi 8 avril : Michel FOURTEMBERG et Florence VERRIERE
Samedi 15 avril : André BOUCHERAT et Alain MANSARD
Samedi 22 avril : Florence SCHERER et Zaïna MOUKBEL
Samedi 29 avril : Annette SOUTON et Martine OLIVAIN
Samedi 6 mai : Annie HUGEROT et Gérard COMANDINI
Samedi 13 mai : Annick ABRAMO et Michel WANWETTS
Samedi 20 mai : Jean-Michel PALENGAT et Léon RENTMEISTER
Samedi 27 mai : Frédy MERCY et Florence VERRIERE
Samedi 3 juin : Jean-Claude TOURNOIS et Stéphanie BOCQUET
Samedi 10 juin : Rachel MULLER et Claude ARTELESA
Samedi 17 juin : Michel FOURTEMBERG et Denis DELANCHY
Samedi 24 juin : André BOUCHERAT et Gérard COMANDINI

De même, les élus de la liste d'union républicaine et de défense des intérêts communaux tiennent des permanences en mairie, de 10 h à 12 h.

Samedi 21 janvier 2006, Samedi 11 février 2006, Samedi 25 mars 2006, Samedi 15 avril 2006, Samedi 27 mai 2006, Samedi 10 juin 2006.

Déneigement et salage : quelques règles à respecter

En cas d'alerte météorologique, les agents des services techniques municipaux interviennent en dehors des heures normales de travail sur trois niveaux de priorité :

- 1) circuit emprunté par les bus (Anatole France en partie, Danton, Verdier...)
- 2) voiries les plus empruntées
- 3) petites rues et impasses

Nous vous signalons qu'en dessous de 5° C, malgré le sel, le sol gèle plus rapidement.

Nous vous rappelons également qu'en cas de neige ou de gel, les habitants se doivent de jeter au devant de leurs habitations, boutiques et autres locaux ou terrains, du sable ou autres ingrédients appropriés.

Ramassage des encombrants par la société Dectra

Date de ramassage pour toute la commune :

Les jeudis 12 janvier, 13 avril, 13 juillet
et 12 octobre

Date de ramassage pour

le quartier Debussy uniquement :

Les jeudis 9 février, 9 mars, 24 mai, 8 juin,
10 août, 7 septembre, 9 novembre et 7 décembre

Les gros objets sont à sortir la veille au soir .

Permanences de la COTOREP

Les prochaines permanences de la COTOREP auront lieu les premiers jeudis de chaque mois en mairie. Elle seront assurée par Serge Chanvrin.

Permanences du conciliateur

M. Poret, conciliateur de Pont-Sainte-Marie est à votre écoute les 2^{ème} et dernier jeudis de chaque mois à la mairie.

Police municipale

A partir du 1^{er} février 2006, la police municipale et le correspondant de ville seront installés à la Maison des Associations, rue Georges Clémenceau. Tél : 03 25 70 39 82

Compte rendu Séance du 21 décembre

FINANCES - DÉCISION MODIFICATIVE N° 04 - 2005

Les conclusions du rapport sont adoptées à 14 voix pour, 5 ne prennent pas part au vote (M. Grasset, Mme Plaquevent, Mme Champeau, M. Livin, M. Coffinet).

PERSONNEL COMMUNAL - CRÉATION DE CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de participer à cette initiative en faveur des personnes en recherche d'emploi et d'autoriser Monsieur le Maire à créer deux Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi en fonction des besoins des services et des crédits ouverts au Budget.

PERSONNEL COMMUNAL - RECRUTEMENT D'UN AGENT SAISONNIER

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, d'autoriser monsieur le Maire à recruter, en application de l'Article 3 Alinéa 2 de la loi du 26 Janvier 1984, un agent saisonnier à temps complet, pour une durée de six mois, du 1^{er} Janvier au 30 juin 2006. L'intéressé sera rémunéré sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle 3, indice brut 274, indice majoré 276.

PERSONNEL COMMUNAL - OCTROI D'UNE PRIME DE RESPONSABILITÉ

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'adopter le principe du versement de la prime de responsabilité au Secrétaire Général, au taux de 15 % (maximum 15 % du traitement soumis à retenue pour pension).

JOURNAL MUNICIPAL - MODIFICATION DE TARIFS POUR INSERTIONS PUBLICITAIRES

Il a été proposé d'approuver les tarifs suivants, relatifs aux insertions publicitaires dans le journal municipal :

Parutions	Format	Tarifs
1	8,5 cm x 3 cm	250,00 euros
1	8,5 cm x 4,5	290,00 "
1	8,5 cm x 6,5	330,00 "
2	8,5 cm x 3	480,00 "
2	8,5 cm x 4,5	560,00 "
2	8,5 cm x 6,5	640,00 "
3	8,5 cm x 3	720,00 "
3	8,5 cm x 4,5	840,00 "
3	8,5 cm x 6,5	960,00 "
4	8,5 cm x 3	950,00 "
4	8,5 cm x 4,5	1 110,00 "
4	8,5 cm x 6,5	1 270,00 "

18 voix pour, 1 abstention : Christine Champeau

CIMETIÈRE COMMUNAL - FIXATION DES TARIFS POUR 2006

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accepter le relèvement des tarifs des concessions au cimetière tel que défini ci-dessous, applicables au 1^{er} janvier 2006 :

	Tarifs 2005	Tarifs 2006
Temporaires (15 ans)	87,00 euros	90,00 euros

Trentenaires	246,00 euros	255,00 euros
--------------	--------------	--------------

Concessions cinéraires

	Tarifs 2005	Tarifs 2006
Temporaires (15 ans)	43,50 euros	45,00 euros
Trentenaires	123,00 euros	127,50 euros

DROITS DE PLACE - FIXATION DES TARIFS POUR 2006

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver les tarifs de droits de voirie et stationnement comme indiqué ci-dessous, à compter du 1^{er} janvier 2006 qui comporte une augmentation de l'ordre de 3%.

1) Terrasses

- Terrasses ordinaires le m² par an : 11,30 euros
- Terrasses avec bannes, sans bannes ou nécessitant une installation particulière (plateforme, plancher, aménagement de trottoir) le m² par an : 17,00 euros
- Terrasses fermées le m² par an : 45,50 euros

2) Etalages

Forfait journalier par emplacement de 12 m² minimum : 5,15 euros
le m² supplémentaire : 0,43 euros

3) Marché aux fleurs de la Toussaint

le m² par jour : 1,55 euros

4) Stationnement ponctuel des camions

Déballage et autres commerces

- tarif demi-journée : 60,00 euros
- tarif journalier - payable d'avance : 98,00 euros

CONTRAT TEMPS LIBRE - RENOUELEMENT

Le nouveau CTL, qui concernera principalement pendant le temps extra scolaire, les jeunes de 6 à 18 ans, devra s'articuler autour de plusieurs axes principaux :

- affirmer la cohérence et la complémentarité des dispositifs existants dans le domaine de l'enfance, de la pré-adolescence et de l'adolescence
- améliorer l'offre éducative existante notamment par la pérennisation de postes d'animateurs sur le secteur des adolescents
- développer l'accueil péri scolaire par l'obtention, le cas échéant, du label CLSH (centre de loisirs sans hébergement)
- développer la formation du personnel existant, communal, para communal ou associatif, afin de répondre aux besoins nouveaux des familles et des jeunes ; de renforcer ce personnel par la création d'un poste de coordinateur chargé de la mise en œuvre du projet éducatif local dans son ensemble
- étendre les actions en faveur de la jeunesse à tout le territoire communal, en y associant le tissu associatif local, les enseignants, les bénévoles
- favoriser la mixité garçons-filles, et la mixité entre les quartiers de Pont Sainte Marie
- privilégier l'information et la communication envers les familles, et entre tous les acteurs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de se prononcer favorablement sur les objectifs du contrat temps libre tels qu'énoncés ci-dessus.

NAISSANCES



My An RICHOT, née le 24 septembre 2005
Julie LÉBOUCHER, née le 26 septembre 2005
Axel MIDAVAINÉ, né le 17 octobre 2005
Rania-Joséphine FLORENCEAU, née le 23 octobre 2005
Florian JOLIBOIS, né le 5 novembre 2005
Lancelot VANTORRE, né le 7 novembre 2005
Lilou PLAUT, née le 10 novembre 2005
Mathis MEAS, né le 11 décembre 2005
Brandon LAURENT-SAUTEREAU, né le 21 décembre 2005
Mickaël VINCENT, né le 30 décembre 2005

DECES



Jacques POINSOT, 68 ans, décès du 14 août 2005 à Troyes (Aube)
Robert BAPTISTE, 82 ans, décès du 25 août 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Gérard BOULAY, 54 ans, décès du 24 août 2005 à Paris 13ème arrondissement
Claude DUPUIS, 75 ans, décès du 3 septembre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Roger MAHIEU, 84 ans, décès du 15 septembre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Marthe LIONNET veuve BACHELIER, 86 ans, décès du 7 octobre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Suzanne FOUGEU veuve FOULON, 87 ans, décès du 9 octobre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Roger DUMAS, 81 ans, décès du 6 octobre 2005 à Troyes (Aube)
Jeanne OLIVIER veuve CARRIÈRE, 75 ans, décès du 20 octobre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Edilio GHISALBERTI, 81 ans, décès du 21 octobre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Lucienne LINSSELLE veuve JOSSELIN, 85 ans, décès du 30 octobre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Roger LAURENT, 88 ans, décès du 1er novembre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Jeannine RAMBAUT épouse GAUTIER, 79 ans, décès du 4 novembre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Roger COUVIN, 84 ans, décès du 6 novembre 2005 à Troyes (Aube)
Erminette MAINOLI veuve PRIN, 89 ans, décès du 17 novembre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Raymond TISSERAND, 81 ans, décès du 18 novembre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Marcelle SCHMIT, 82 ans, décès du 18 novembre 2005 à Piney (Aube)
René BLANC, 84 ans, décès du 24 novembre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Roland PAILLERY, 87 ans, décès du 25 novembre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Ginette LAVAUUR, 75 ans, décès du 26 novembre 2005 à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Lucille FORESTIER veuve GUYOT, 87 ans, décès du 25 novembre 2005 à Troyes (Aube)
Paul MICHON, 92 ans, décès du 4 décembre 2005 à Ervy-le-Châtel (Aube)